



## Union SNUI - SUD Trésor Solidaires

BOITE 29 - 80 RUE DE MONTREUIL 75011 PARIS - Tél. 01.44.64.64.44 - Fax 01.43.48.96.16  
union@snuisudtresor.fr snuisudtresor.fr

Toulouse le 13 décembre 2010

### ENFiP TOULOUSE

## L'ACTION PORTE SES FRUITS

Vous trouverez ci-joint la copie de la réponse de la Centrale suite à nos multiples interventions sur le dossier du subventionnement auprès de la « Météo »

*« Vous sollicitez au profit des stagiaires de l'Ecole nationale des finances publiques (ENFiP)-Etablissement de Toulouse, le bénéfice d'une harmonisation tarifaire pour les repas du soir pris dans le restaurant de l'Ecole nationale de la météorologie au motif que les élèves souhaitant y dîner, se voient appliquer un tarif variant de 8 à 10 €. Vous souhaitez l'alignement de la situation des élèves de l'ENFiP-Etablissement de Toulouse sur celle des élèves de l'ENFiP-Etablissement de Clermont-Ferrand.*

*A la différence des élèves de l'établissement de Toulouse, les stagiaires de l'établissement de Clermont-Ferrand ont accès le midi et le soir à un restaurant finances bénéficiaire de l'harmonisation tarifaire. Les stagiaires de l'établissement de Toulouse ont accès, quant à eux, au restaurant finances dans l'enceinte de l'école le midi uniquement ( le restaurant de l'établissement étant fermé le soir).*

*S'agissant des stagiaires logés dans les locaux de l'école nationale de la météorologie, la possibilité leur est offerte de dîner au restaurant de cette école.*

*Le bureau RH-2C a pris l'attache du Secrétariat général qui, à titre exceptionnel, à accepter de donner son accord, pour financer les repas des élèves de l'ENFiP-Etablissement de Toulouse (logés ou non dans les locaux de la météo) désirant dîner au restaurant de l'école de la Météo. Cette aide passe par la mise en place d'une convention permettant le versement de la subvention interministérielle aux élèves de l'ENFiP-Etablissement de Toulouse pour les repas pris le soir ( 1,14 € par repas pris).*

*J'insiste sur le caractère exceptionnel de cet accord étant donné qu'il s'agit d'une subvention facultative dans le cas des repas pris le soir (circulaire Fp/4 n°1931 du 15 juin 1998 de la DGAFP).*

*Par ailleurs, renseignement pris auprès du directeur délégué de la Direction Générale pour la Métropole de Toulouse, le restaurant de l'école de la Météo a la capacité d'accueillir pour le dîner l'intégralité des stagiaires de l'ENFiP-Etablissement de Toulouse.*

*La déléguée à l'action sociale prendra l'attache du responsable du restaurant de l'école de la Météo afin de déterminer les modalités pratiques s'agissant de la signature d'une convention entre le Secrétariat général, l'école de la Météo et le prestataire. »*

**Pour un syndicalisme efficace et combatif, l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires**